

# Quel avenir pour les acteurs de la diffusion technologique ?

[Article du 26/02/2018] – **INNOVATION REVIEW** Mars 2018

*LES CVT, CRT OU ENCORE LES PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES (PFT) ONT PERDU EN VISIBILITÉ DEPUIS QUE LE PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) A MIS LES INSTITUTS CARNOT OU LES SATT SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE DE L'INNOVATION ET DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE. CES ACTEURS SONT POURTANT LES CHEVILLES OUVRIÈRES DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION AUPRÈS DES TPE ET DES PME.*



CRT Agrotec

S'il fallait trouver un point commun aux CRT, CVT ou PFT, il se résumerait en un mot : proximité. Créés dans les années 1980, les Centres de ressources technologiques (CRT), les Cellules de diffusions technologiques (CVT) ou les Plateformes technologiques (PFT) peuvent se vanter d'être depuis longtemps déjà au plus près des territoires. « L'important, pour l'industriel de la Dordogne, c'est qu'il sache à qui s'adresser pour développer son réservoir de motos », explique Philippe Caniaux, délégué général de l'AF CRT. Désormais, les entreprises locales ou régionales ont l'habitude de s'adresser à ces acteurs pour connaître l'état de l'art d'un secteur ou développer une nouvelle technologie pour leur métier.

## Les CRT, acteurs discrets de la recherche

Le travail des CRT est d'accompagner les entreprises d'un secteur dans leurs travaux d'innovation. Au nombre de soixante-huit, les CRT sont particulièrement développés dans les secteurs de l'agroalimentaire ou des matériaux. Ainsi, le CRT Agrotec, basé à Agen, est devenu un acteur de référence de l'agroalimentaire sur son territoire. La clé de son attractivité, c'est de bénéficier d'une capacité technique unique dans la région. Le CRT Agrotec, composé de seize personnes, peut de son côté fournir aux entreprises un appui technique et des analyses sensorielles pour réaliser des mini-séries de nouveaux produits ou analyser la qualité de matières premières.



CRT Aerial

Mieux, il peut s'appuyer sur des partenariats externes en matière de recherche pour répondre à la demande de l'entreprise. Il peut s'adresser par exemple à l'Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaires (Actia) pour développer de nouvelles compétences. Le CRT est adhérent de l'UMT (Unités mixtes technologiques) Sensorialis, coordonné par l'Actia, sur des questions d'analyse sensorielle. « Une équipe est venue nous voir pour développer une bière au pruneau. Nous l'avons orientée vers l'IFBM1 à Metz », explique Gilles Recour. Le CRT Agrotec peut ensuite accompagner les projets de nouvelles entreprises lors des stades ultérieurs de leur développement, en proposant par exemple de réaliser des petites séries industrielles avec Agropole, le cluster dans lequel est installé Agrotec.

Les compétences des CRT dépassent parfois les frontières de leur région, et même du pays. C'est le cas du

CRT Aerial. Egalement spécialisé sur le thème de l'agroalimentaire et de l'analyse sensorielle, ce CRT basé à Illkirch, en Alsace, a aussi acquis des compétences en irradiation et lyophilisation. Elles l'ont amené à développer des applications pour d'autres secteurs, comme les matériaux ou le médical. « Nos technologies de lyophilisation permettent d'enlever l'eau de produits avec des méthodes douces qui préservent les principes actifs. Ce type de technologie peut être intéressant pour la mise en œuvre de vaccins dans des pays où la chaîne du froid n'est pas souvent respectée », explique le directeur, Alain Strasser. Grâce à ces compétences uniques sur le secteur de l'irradiation, le CRT est devenu une référence en Europe et l'une des plateformes de référence de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Plus de la moitié de ses contrats signés avec des industriels le sont avec des entreprises étrangères, affirme le CRT. Signe de cette renommée, le congrès sur les technologies d'irradiation IMRP de 2019 se tiendra à Strasbourg. « Un CRT peut être un facteur d'attractivité », souligne Alain Strasser.



CRT Agrotec

### **Les CDT, « passeurs » de l'innovation**

Chargés d'accompagner également les entreprises dans leur volonté d'innovation, les CDT ne possèdent pas, à l'inverse des CRT, de moyens techniques propres. Au nombre de vingt, ils ont la mission d'orienter les entreprises vers les centres de recherche appropriés en fonction des demandes. Ils sont d'ailleurs adossés à un acteur du monde académique. « Ce sont des passeurs », résume Philippe Caniaux. La CDT CBB Capbiotech est par exemple spécialisée dans l'utilisation des micro-organismes dans la production de biomasse d'intérêt. La CDT peut également orienter les entreprises vers des acteurs de la recherche comme l'Inra ou la station biologique de Roscoff. Au besoin, elle peut aussi aller chercher les acteurs utiles à son client. Pour attirer les entreprises, la CDT organise également des Cap Biotech Tour. Elle travaille aussi avec les start-up biotech de son territoire, qu'elle peut accompagner dans leur développement. « Nous avons accompagné Polymaris Biotech, qui travaille sur l'exploitation des micro-organismes marins. Nous lui avons fait rencontrer l'entreprise Codif - entreprise bretonne de cosmétique -, avec qui ils ont développé un exopolysaccharide marin pour des applications cosmétiques », explique la directrice de la CDT, Nathalie Letaconoux.

La principale force de ces acteurs est de bien connaître l'état de la recherche de leur discipline. La CDT Agro-Transfert, Ressources et Territoires, basée à Estrées-Mons, est par exemple partenaire des centres de recherche AgroParisTech, de l'UTC ou de l'Inra. Mais le rôle de ces CDT est aussi de repérer l'innovation où qu'elle soit afin de réaliser des états de l'art exacts et de la faire partager à tous ses membres. La CDT Agro-Transfert ne cherche plus seulement l'innovation en amont, mais a commencé à la « traquer » chez les particuliers, dans les fermes même. « Nous recherchons des innovations sur le matériel ; il y a par exemple des agriculteurs qui bricolent des produits qui ne sont pas commercialisés. Il y a aussi des innovations sur les rotations de culture. Notre objectif est de faire connaître ces innovations », explique Cedric Delame, directeur adjoint de la CDT.

### **Vers une simplification du millefeuille de l'innovation ?**

En théorie, tous ces acteurs ont une mission très précise et bien balisée. Par exemple, une entreprise souhaitant améliorer un de ses produits peut d'abord rencontrer une plateforme technologique (PFT). Adossé à un IUT ou à un lycée professionnel, cet acteur peut proposer à la PME de réaliser un état de l'art du secteur, ou réaliser un prototypage du produit avec des équipes d'étudiants. La PFT peut ensuite orienter l'entreprise vers une

CDT pour trouver le bon partenaire, ou un CRT pour monter un projet de recherche. Dans son parcours, l'entreprise croisera également le chemin des Centres techniques industriels (CTI) ou des instituts Carnot dont font partie les CTI et les CRT, qui peuvent se présenter comme d'autres partenaires éventuels. En réalité, une PME porteuse d'un projet innovant a devant elle une grande diversité d'interlocuteurs possibles, et il est souvent difficile de s'y retrouver. « Il y a un millefeuille entre les pôles de compétitivité, les SATT, les clusters... C'est le mauvais côté, reconnaît Philippe Caniaux. Il n'y a par contre pas trop de redondance. Ça paraît être un mouvement brownien, un mouvement anarchique, mais ça ne l'est pas, et tout cela fonctionne. »

La création des outils du PIA, avec les SATT, les IRT ou les instituts Carnot, a surtout apporté un peu plus de confusion aux entreprises en multipliant les acteurs publics de l'innovation, même s'ils ont permis d'étoffer les moyens donnés à l'innovation. Les entreprises ont dès lors le choix entre de nombreuses pistes de financement de leur projet - PIA, FUI, Région, fonds européens... - portées par une grande diversité d'acteurs. Reste que les acteurs de la diffusion technologique soulignent leur difficulté à profiter de tous ces nouveaux outils. Les CRT et les CDT peuvent en théorie participer aux appels à projets du PIA. Mais ces outils sont souvent peu calibrés pour permettre aux TPE et PME, acteurs avec lesquels travaillent majoritairement les CRT ou CDT, d'y participer. Cette difficulté crée un désavantage d'accès aux ressources publiques en matière d'aide à l'innovation. Alors que se profile une nouvelle réforme de l'aide à l'innovation, CDT, CRT et PFT poussent en faveur d'un accès facilité aux financements pour les PME. À moins que la réforme ne transforme de fond en comble le paysage.

**Florent Detroy**

Source : [http://www.innovationreview.eu/articles.php?article\\_id=2571](http://www.innovationreview.eu/articles.php?article_id=2571)